



SYNDICAT C. G. T.
du Personnel de Nantes Métropole

8 rue Emile PEHANT

44000 Nantes

☎ : 02.40.99.67.66.

☎ : 02.40.99.67.67.

Fax : 02.40.99.67.65.

syndicat.cgt@nantesmetropole.fr

18/09/2008

Quel beau gâchis !

La même semaine où la DG inaugure officiellement les nouveaux locaux de la DSI, nous apprenons que les services de la CU vont emménager dans l'immeuble occupé auparavant par la Poste, rue de Valmy. Quelle belle occasion manquée pour la DSI!

Ce n'est pas faute d'avoir alerté la Direction générale en temps et en heure sur l'opportunité d'installer la DSI dans cet immeuble. Que n'a-t-on entendu à l'époque ! « Vous n'y pensez pas, c'est absurde, trop grand, trop cher, pas libre... » A croire que nous étions complètement idiots... Au lieu de cela, la DG a fait le choix de mettre la DSI tour Bretagne. Or quatre mois après l'emménagement les problèmes soulevés à l'époque sont bels et bien réels dans le fonctionnement quotidien :

- climatisation in réglable, bureaux trop froid ou trop chaud.
- problèmes allergènes décelés chez certains agents.
- accueil pas satisfaisant.
- éloignement de la DSI des services et isolement de celle-ci.
- attente pour les ascenseurs et difficulté de transport du matériel.
- les deux points précédents font qu'il y a une vraie perte de temps.
- cloisonnement entre les étages.
- stockage de matériel impossible, et ce ne sont pas les besoins qui manquent.
- etc...

Et que dire des coûts ? Alors que l'on nous annonce une rigueur budgétaire, le déménagement et les travaux associés auront coûté cher au contribuable (**et il reste les travaux du RC3 à faire**). Sans compter les coûts de fonctionnement.

Comment peut-on croire les beaux discours sur la concertation au vu des méthodes employées sur ce projet ? Si les agents ont quand même gagné en confort (et encore pas tous), ce qui était le minimum pour 1 million d'euros, il faut dire que c'est aussi grâce à la mobilisation des personnels. On rappellera que le projet d'origine prévoyait deux étages en moins que ce que la DSI occupe actuellement.

Le déménagement s'est bien passé grâce à la compétence et l'engagement du personnel. Cela aurait été encore bien plus motivant de travailler sur un projet ambitieux, prenant en compte les besoins d'une DSI moderne pour les 15 ans à venir.

L'inauguration ne marque néanmoins pas la fin des travaux puisqu'il reste le RC3, où se trouve la DIG , à aménager en 2009.

Au sujet du RC3, tout le monde n'a pas l'air de connaître son existence.

En effet, il faut croire que la copropriété ne s'est pas rendue compte qu'il y avait du personnel au-dessus du CCO, en l'occurrence 24 personnes de la DIG. Celle-ci est restée là pendant tous les travaux et a dû supporter le bruit, les fumées, le froid, les coupures intempestives de courant et même éteindre un début d'incendie.

Les architectes ne devaient pas savoir non plus que le RC3 était occupé vu que les escalators ont été supprimés sans être remplacés par des escaliers. Pour un ou deux étages, il faut donc obligatoirement prendre l'ascenseur. Vous avez dit « développement durable »?

En attendant les travaux, il ne faut pas oublier son parapluie :
Une belle fuite qui revient régulièrement...



Comble du comble :
La fuite n'est pas réparée, et pourtant des
panneaux de faux plafond neufs ont été
posés !! Combien de temps retiendront-ils
l'eau quand elle coulera ?

Cette inauguration en grande pompe ne marque donc pas la fin d'un projet. On entend dire que les travaux du Rc3 se feront sans déplacement des personnels. Difficilement imaginable et pourtant certains l'ont fait.!

Si les conditions de travail ont déjà été éprouvantes au printemps pour la Dig, augurons que dans ces nouvelles conditions elles procureront aux agents l'occasion de faire de nouvelles photos que nous ne manquerons pas de vous faire parvenir.

En attendant de nouvelles aventures, vous pourrez compter sur la CGT pour être porte parole de vos questions et besoins.